

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

AVRIL
2011



QUE VONT NOS ECOLES DEVENIR ?

Dans le cadre de la prochaine carte scolaire, une fermeture de classe est annoncée à Charmé pour septembre 2011.

Elus, enseignantes et parents se sont mobilisés contre cette décision mais l'Inspection Académique est restée sourde à leurs revendications et leurs propositions.



Ecole de Charmé
Occupation des locaux
Mardi 5 avril 2011
Photo : Pascal Baudouin

Nous le pressions depuis plusieurs mois déjà, l'avenir des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Charmé Courcôme La Faye s'assombrissait.

En effet, dans le contexte de crise qui secoue notre pays, nous redoutions que notre structure scolaire fasse les frais de la rigueur budgétaire prônée par l'Education nationale.

Depuis quelques jours, le doute n'est plus permis. L'administration (Inspection Académique) entend profiter du départ à la retraite de Domini-

que Thomas, ajouté à un gros départ en 6^e des élèves scolarisés en CM2 à Charmé, pour fermer une classe sur le RPI.

Le 10 mars dernier, l'Inspecteur d'Académie demanda à rencontrer les maires des trois communes, ainsi que JP Terrassier, maire de Tuzie, pour faire part de son projet de fermeture. Si la discussion fut courte, nous comprîmes vite qu'il n'avait guère envie de prendre en compte les arguments que nous lui avons exposés pour défendre nos écoles.

A notre logique de qualité de

l'enseignement pour les enfants, basée sur une politique scolaire volontariste des municipalités, sur la stabilité de l'équipe éducatrice et sur l'implication forte des parents, il se contenta d'opposer une gestion arithmétique et comptable et de nous répéter qu'il avait obligation de « rendre 21 postes » sur le territoire charentais. L'affaire était mal engagée !

Cette position pour le moins inflexible ne fut guère du goût des participants au Conseil d'Ecole qui se tint quelques jours plus tard à La Faye. Elus, parents et enseignantes, rejetèrent en bloc (et à l'unanimité) l'idée de cette fermeture annoncée comme inéluctable !

Un courrier de protestation, accompagné d'un argumentaire justifiant le maintien en l'état de notre structure éducative (2 classes à Courcôme, 2 à La Faye et 2 à Charmé) fut immédiatement adressé à l'Inspecteur « insensible », avec copies au Préfet, au sous-Préfet, au Député et à la Sénatrice.

(suite page 2)

AGENDA D'AVRIL

À COURCÔME :

9 avril :
14h-mairie
Randonnée pédestre du comité des fêtes

10 avril :
17h
Salle socio-culturelle
Spectacle « Ferrat à perdre la raison »

12 avril :
Matin
Ecole maternelle
Spectacle musical
« Monde et Nature »

14 avril :
14h-17h
Salle des associations
Vente de vêtements
EIDER

AUX ALENTOURS...

9 avril :
9h-12h
Verdille
Assemblée Générale de l'association des Maires de Charente

16 avril :
dès 12h
et 17 avril : dès 10h
Foire aux plantes
Semences Marché BIO
Salles de Villefagnan

Le saviez-vous ?

Le chiffre du mois

7

calitom
service public des déchets

C'est le nombre d'ambassadeurs du tri qui sont recrutés par CALITOM pour se rendre dans tous les foyers charentais.

En effet malgré de bons résultats, il a été noté ces trois dernières années une légère dégradation de la qualité du tri des sacs jaunes. Pour remédier à ces erreurs, cette campagne se déroulera du 1er avril au 2 juillet 2011 en porte à porte.

Afin de les distinguer d'autres démarcateurs, ces personnes seront facilement identifiables grâce à leur baudrier siglé Calitom, carte d'attestation et signalisation de leur voiture

(Si vous avez un doute sur la personne vous pouvez contacter la mairie qui détient la liste des ambassadeurs)

Dernière minute

Prochaines représentations de
L'Amicale Laïque
de Courcôme :

« Si j'peux
me permettre »

CONDAC :
samedi 9 avril à
20h30

BARRO :
vendredi 15 avril à
20h30

QUE VONT NOS ECOLES DEVENIR ?

(Suite de la page 1)

A ce jour, nous attendons toujours la réponse de l'Inspecteur d'Académie à nos revendications, mais aussi à nos propositions. Si nous avons pris acte de la baisse constatée des effectifs, nous nous engageons à suivre attentivement leur évolution dans les semaines et les mois à venir (surtout que les deux prochaines « cuvées » de départs en sixième seront très modestes !). Nous demandions également d'attendre le début du chantier LGV (avec toutes les retombées économiques qu'on nous promet !) et la réorganisation des collectivités locales pour mesurer l'impact qu'auront ces événements sur notre vie quotidienne. (Est-il bien raisonnable de fermer 3 classes sur le secteur : à Rufec, à Villefagnan et à Charmé,

si demain, la « super communauté de communes » dont on nous vante les mérites se dote de la compétence scolaire ?)

C'est pourquoi nous demandions à l'Inspecteur d'Académie de prendre en compte le fait que nos communes sont classées en Zone de Revitalisation Rurale, de surseoir à toute décision à court terme (fermeture éventuelle d'une classe en septembre 2011) et qu'en vertu de la Charte des Services Publics en milieu rural, cette décision ne soit applicable qu'en septembre 2012 !

Par cette démarche, nous voulions montrer notre volonté de participer pleinement et de façon responsable, au maintien et au rayonnement de l'Ecole Publique dans nos communes rurales.

Il est malheureusement à crain-

dre qu'à ce jour, nous n'ayons été ni écoutés, ni même entendus, puisque malgré les protestations conjuguées des syndicats d'enseignants, de la fédération des parents d'élèves et de l'association des maires, le maintien des mesures annoncées sera décidé lors du conseil du CDEN (conseil départemental d'éducation nationale) qui se tient cette fin de semaine.

En attendant la décision finale, merci encore à tous les parents d'élèves, aux enseignantes, aux élus et à tous les amis de l'école publique qui se sont largement mobilisés pour défendre les écoles du RPI. Malgré les difficultés d'aujourd'hui, nous devons rester mobilisés et vigilants pour demain.

Le maire, Michel DUCHIRON.



MANIFESTATION DEVANT L'INSPECTION ACADEMIQUE
Lundi 4 avril 2011
Photo : Charente Libre

SPECTACLE MUSICAL

« Les Octaves » chantent
« Ferrat à perdre la raison »

Dimanche 10 avril à 17h00
salle socio-culturelle de Courcôme.
Spectacle organisé par les Amis de la Scène
du Nord Charente.

Prix d'entrée : 8 euros, demi-tarif : 4 euros.
Il est conseillé de réserver sa place auprès de Line Duchiron :
tél. 05.45.31.09.97.



Les Octaves

Courcôme infos de A à Z...

Avis d'enquête publique LGV.

« Enquête parcellaire en vue des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique sur la commune de Courcôme.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés **du 18 avril 2011 au 16 mai 2011 inclus**, en mairie de Courcôme.

Les dossiers pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, et les observations être consignées sur les registres.

M. Claude Rougier, commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie les :

**Lundi 18 avril de 9h à 12h, et
Lundi 16 mai de 9h à 12h.** »

Cadastre en ligne Votre parcelle sur internet...

La Direction Générale des Finances Publiques vous informe que le service Internet « cadastre.gouv.fr » permet de consulter le plan cadastral dématérialisé et d'éditer gratuitement des extraits de plan aux formats A4 ou A3.

Congés annuels.

FERMETURE de l'agence postale et du secrétariat de mairie du **26 au 29 avril** inclus.

Don du sang.

La prochaine collecte aura lieu le vendredi **15 avril** de 17h à 20h à la salle des fêtes de **MONTJEAN**.



Formation.

L'agence postale et le secrétariat de mairie seront fermés pour cause de formation le **vendredi 15 avril**.

Messe à Courcôme.

Le dimanche des Rameaux, le 17 avril à 10h30 à l'église Notre-Dame.



M.S.A.

La mutualité sociale agricole va organiser sur votre canton des examens de santé dénommés désormais « Instants Santé ». Ils se dérouleront du **11 au 19 avril** à la mairie de Villefagnan, sur convocation.

Objectif citoyen.

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel.



Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire. Les jeunes concernés doivent s'adresser à la mairie de leur domicile et présenter une pièce d'identité nationale ou le livret de famille.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat. Après la journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, le jeune

administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Offre d'emploi.

La distribution du nouvel annuaire « Pages Jaunes 2011 » débutera le 26 avril 2011. Si vous êtes intéressés appelez **S'PASS DIFFUSION** au 02.48.27.30.18.

Visite de ligne ERDF.

Dans le cadre d'une visite de lignes électriques un hélicoptère survolera la commune du **11 avril au 6 mai**.



Vacances scolaires.

Les enfants des écoles maternelle, primaire et du collège seront en vacances du vendredi 15 avril au soir jusqu'au lundi 2 mai au matin.

Voyage en SICILE

L'amicale laïque de Courcôme organise un voyage qui promènera ses participants en Sicile du 23 au 30 septembre prochains.

Pour tout renseignement et inscription : Line Duchiron, tél. 05.45.31.09.97.



À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochain rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

vendredi 8 avril 2011 de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.
Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 11 avril

Mardi 26 avril

(Sortez vos sacs la veille au soir)

SACS NOIRS

En raison du jour férié (lundi 25 avril), le ramassage des sacs noirs sera décalé du vendredi 29 avril au **samedi 30 avril**.

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra des permanences sur notre canton pour le mois d'avril :

LUNDI 11 AVRIL

9 h 30 - Mairie de LA FORET DE TESSE

Pour contacter votre député Jérôme Lambert :
Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Courcôme pratique...



Photo : Pierre QUERON

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68
Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :
mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
Tél : 05 45 31 00 23
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
Samedi de 14h à 16h
Maison des associations.

Directeur de publication :
Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme
Distribution : foyers de la commune
Information gratuite
Site internet : www.courcome.eu
Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

DU NOUVEAU SUR VOTRE FEUILLE D'IMPÔTS

Depuis la suppression de la Taxe Professionnelle par le gouvernement, les communes avaient jusqu'à présent touché une dotation de compensation équivalente. La mise en place des nouvelles contributions des entreprises (CFE, CVAE...*) à compter de cette année, va entraîner une modification sensible de la fiscalité des collectivités territoriales. Cela se traduira également par une nouvelle présentation de votre feuille d'impôts : dis-

tribution, changement de certains taux... Quoi qu'il en soit, cela ne devrait pas entraîner de charges supplémentaires pour les ménages. Cependant, une chose est sûre : même accompagnée d'une notice explicative, cette nouvelle réglementation sera loin d'apporter la clarification, la simplification et la transparence qui

étaient promises ! Mais nous reparlerons de tout cela le moment venu, exemples à l'appui, au besoin.



***CFE = cotisation foncière des entreprises**
***CVAE = cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

AVIS D'IMPOSITION
TAXES FONCIÈRES
2006

DEPARTEMENT : 290 FINISTÈRE

DETAILED DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	Total des cotisations
Taux 2005	15,87 %	%	%	8,63 %	2,74 %	%	%	9,10 %
Taux 2006	15,87 %	%	%	8,98 %	2,97 %	%	%	9,37 %
Adresse								
Base	501			501	501			
Cotisation	80			45	15			140
Total des cotisations	80			45	15			140
Variation en % O	+2,42 %	%	%	+6,74 %	+10,34 %	%	%	+4,33 %

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Chambre d'agriculture	Total des cotisations
Taux 2005	37,95 %	%	%	20,53 %	3,84 %	%	%	20,30 %
Taux 2006	37,95 %	%	%	21,35 %	4,13 %	%	%	20,30 %
Adresse								
Base	320							400
Cotisation	121							81
Total des cotisations	121							202
Variation en % O	-19,57 %	%	%	%	%	%	%	+4,17 %

Montant de votre impôt : 369



Notez le dès à présent. Courant mai :

7 et 8 mai : 20^e exposition florale Du Pays du Ruffécois à Verteuil

13 mai : Théâtre à Courcôme « Un cocu presque parfait » par l'association THELEME

14 mai : journée des orchidées aux Couradeaux Tuzie et Courcôme Randonnée et pique-nique

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Lors de sa dernière séance, le 31 mars, le conseil a adopté le Compte Administratif 2010 et voté le Budget Prévisionnel 2011 à l'unanimité.

La section de fonctionnement s'élève à 355 063 € et la section d'investissement à 261 528 €

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité communale et arrêté les programmes d'investissement suivants :

- Aménagement de la place publique (2e tranche)
- Achat horloges astronomiques (éclairage public)
- Installation d'une boucle de détection au sol au « feu vert récompense »
- Achat de matériel pour les employés municipaux ; débroussailleuse, tondeuse, benne...
- Remplacement du tracteur
- Programme de réfection des voies communales (FDAC)
- Implantation des plaques de rues et numérotation des maisons de la commune.